



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS

SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

Tél. 03 21 60 48 60

N/Réf. CD/AB/IM N° 21.442

Siège administratif

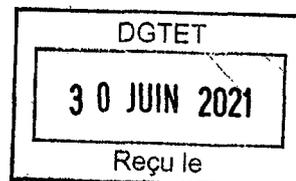
56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy cedex

SIRET 130 013 543 00025

Tél 03 21 60 57 57
Email contact@npdcchambagri.fr

0 4037 A - 0621

DVM	DBM	DD
DCE	DÉTTE	DI
CM	DHA	DFPAU
AL	SP	BD



Monsieur le Président
Communauté Urbaine de Dunkerque
Direction Environnement Territoires
et Transition Energétique
Pertuis de la Marine
BP 85530 DUNKERQUE CEDEX 1

St-LAURENT-BLANGY, le 21 juin 2021

OBJET : Modification PLUC

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification du PLUC de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Après analyse du dossier, notre Compagnie constate que la modification porte :

- sur l'adaptation des zones urbaines et l'évolution des documents graphiques
- la mise à jour des emplacements réservés à la réalisation de programme de logements
- la mise à jour des PAPAG
- les modifications réglementaires

Nous vous informons que ce projet de modification simplifiée n'appelle pas d'observation particulière d'ordre agricole de la part de notre Compagnie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

C. DURLIN



Siège social
299 boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr